Segonzac

## Le dispositif Asalée a son infirmière



Infirmière, Élisabeth Durieux, a rejoint l'association Action de santé libérale en équipe (Asalée). PHOTO M.- J. V.

Créée à l'initiative de l'Union régionale des médecins libéraux de Poitou-Charentes, l'associaion Asalée (Action de santé libérale en équipe), dont le siège est dans les Deux-Sèvres, s'est donnée pour objectif d'améliorer la qualité des soins par la délégation aux infirmières, des consultations d'éducation à la santé. Cinq régions participent à cette expérimentation de coopération interprofessionnelle (médecins généralistes-infirmières), avec 22 infirmières Asalee, salariées de l'association.

Depuis son ouverture en septembre, la maison médicale de la Grande-Champagne bénéficie d'une infirmière Asalee, en la personne d'Élisabeth Durieux.

## PUBLICITÉ

## Dépistage

Après quatorze années passées à la Maison blanche à Jarnac, cette dernière a postulé auprès de l'association et, dans son nouveau poste (à 80 %), elle assiste les médecins de Segonzac et est rattachée à leurs patients, pour le dépistage de certains cancers (sein, colon, col de l'utérus), le dépistage des troubles cognitifs après 75 ans, le suivi des diabétiques, des patients à facteurs de risques cardio-vasculaires ou atteints d'hypertension artérielle. Élisabeth Durieux dispose d'un bureau, la salle de soins d'urgence, où elle prend le temps de recevoir, en utilisant un vocabulaire adapté. Les rendez-vous d'une heure sont courants, durée nécessaire pour assurer un rôle de prévention, d'éducation, de suivi des traitements. Elle doit ensuite enregistrer les

données et assurer un retour vers les médecins. Elle dit « ne pas empiéter sur le travail des infirmières libérales » et avoir reçu déjà près de 150 personnes.

L'expérience Asalée existe depuis six ans et a été présentée, mercredi 16 novembre aux élus de Grande-Champagne par Francis Lucquiau, médecin généraliste, secrétaire général de l'association, et Pierre Malvaux, ingénieur spécialiste en ingénierie santé sociale.

Selon le protocole mis en place et la rigueur de gestion des dossiers, les résultats semblent encourageants, améliorant les pratiques professionnelles et obligeant les médecins à sortir de l'expérience individuelle. Concernant les malades, trois effets sont mesurables : évitement d'hospitalisation, ajustement des prestations et facilitation du retour à domicile en cas d'hospitalisation.

Reste, à long terme, la question du financement...

Marie-Jeanne Vian

© www.sudouest.fr 2011